

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/05/2009

L'an deux mil neuf, le 15 mai, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

Personnes présentes :

Martine SOREL, Philippe BOUILLETTE, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Frédéric BOUTELOUP, Patricia DEHANT, Valérie GAUTROT

Révision du prix et de la durée des concessions classiques et cinéraires

Madame le Maire fait savoir que les travaux d'aménagement du columbarium au cimetière communal sont en voie de réalisation. La création de ce columbarium permettra ainsi de répondre aux nouveaux besoins d'inhumation.

Il est proposé d'actualiser les tarifs des concessions, qui pour information n'avaient pas été révisés depuis 1983, comme suit

Concessions classiques

- à 150 euros pour 30 ans
- à 75 euros pour 15 ans

Concessions cinéraires

- à 800 euros pour 30 ans
- à 450 euros pour 15 ans

Madame le Maire propose également de limiter la durée maximum à trente ans (renouvelables).

Le Conseil décide à l'unanimité des présents d'adopter les nouveaux tarifs et durées.

Projet d'école numérique

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de l'inspection académique du Val d'Oise du 9 avril qui prévoit l'équipement numérique de 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale veut donner à chaque élève sur l'ensemble du territoire, les chances identiques de réussite des apprentissages fondamentaux intégrant la maîtrise des techniques d'information et de communication ainsi que les outils numériques au service de l'enseignement.

Ce projet serait subventionné pour les premières communes faisant acte de candidature en grande partie par l'Education Nationale et le SIRS prendrait en charge le solde.

Madame le Maire informe le Conseil que la candidature d'Ambleville a été retenue et que le projet va se mettre en place.

•Emplacement de stationnement d'un camion de pizza

Madame le Maire fait part au Conseil d'une demande de stationnement d'un camion de pizza sur le parking de l'église.

Le Conseil à l'unanimité des présents donne son accord pour un stationnement du lundi au vendredi. Les horaires et les jours seront à déterminer selon les disponibilités du demandeur.

•Diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public

Madame le Maire fait part au Conseil d'un courrier du Conseil Général concernant l'obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de tous les établissements recevant du public avant le 31 décembre 2010.

Ce diagnostic doit consister en l'analyse de la situation de l'établissement .ou de l'installation, la description des travaux nécessaires à réaliser avant le 1^{er} janvier 2015 et, une évaluation du coût des travaux.

Conscient de l'effort demandé aux communes et aux intercommunalités, le Conseil Général propose un nouveau dispositif de soutien aux communes, par la mise à disposition, via un marché global départemental de passations de diagnostic, ainsi qu'une participation financière du département en fonction de la taille des communes (80% du diagnostic plafonné à 1 500 euros pour les communes de moins de 5 000 habitants)

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité des présents l'adhésion au dispositif départemental de diagnostic des ERP. Cette décision fera l'objet d'une délibération.

•Délibération remboursement de timbres fiscaux

Madame le Maire fait part au Conseil que des timbres fiscaux avaient été demandés par erreur lors d'une demande de passeport et qu'il convient de rembourser ces timbres au demandeur.

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents, cette décision fera l'objet d'une délibération.

•Achat matériel sono:

Madame le Maire propose au Conseil l'achat de matériel sono (micros, enceintes, ampli mp3) afin d'animer les différentes manifestations du Village.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve cette décision qui fera l'objet d'une délibération modificative afin de débloquent les crédits nécessaires au règlement de la facture d'un montant de 2 696.98 euros.

•Point sur les commissions

Commission travaux

Laurent DESCHAMPS fait lecture du devis de peinture du secrétariat pour un montant de 3 816 euros TTC, les travaux seront réalisés la deuxième quinzaine de juillet pendant les vacances de Cécile.

Madame le Maire rappelle que le Conseil Général du Val d'Oise a confirmé le montant de la subvention de 23 420 euros accordée pour la réalisation des travaux de voiries Grande Rue et rue de la Fontaine du Four.

Commission animation

Mise au point de l'organisation de la fête du village du 21 juin prochain en collaboration avec le Foyer Rural.

Il est envisagé une sortie pour les enfants du village petits et grands, des propositions seront faites par la Commission lors du Conseil du 12 juin.

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 6 décembre.

•Questions diverses :

•Création d'une commission communale d'ouverture des plis des marchés publics

Martine SOREL Présidente
Laurent DESCHAMPS Vice Président
Olivier ROUSSELET Membre
Philippe BOUILLETTE Membre
Patricia DEHANT Membre

•Peupliers

Philippe BOUILLETTE fait lecture des devis qu'il a fait établir pour la coupe des peupliers au Marais de Becquerel parcelles 1 et 2. L'offre de Philippe SARAZIN a été retenue.

•Classe orchestre

Martine DELILLE informe le Conseil que la classe orchestre débutera dès le mois de janvier 2010 à l'école d'Ambleville pour un semestre.

Date du prochain Conseil : le 12 juin 2009, 20 h.

Le Maire,

Martine SOREL